

# Vallée du Rhône et Arc Languedocien

## Présentation du dossier support du Débat Public

Réunion du 24 février 2006 - Avignon  
Commission particulière du débat public



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Les messages

- **Axe Lyon - Marseille - Perpignan : une artère vitale mais contrainte**
- **Les orientations déjà décidées**
- **Une évolution préoccupante à 20 ans**
- **Six familles de mesures proposées au débat**
- **Un débat public pour orienter les décisions futures**

# Le sommaire du dossier

---

- **Partie 1 : la situation en 2006**
- **Partie 2 : les orientations des politiques nationales**
- **Partie 3 : les perspectives à 20 ans**
- **Partie 4 : les mesures présentées au débat public**
- **Partie 5 : le lancement du débat public**

# La situation en 2006

- ➔ dialoguer sur le fonctionnement actuel du système de transport
- des territoires dynamiques
- un environnement remarquable
- les transports et les déplacements par mode
- les impacts environnementaux des infrastructures et des trafics

# Les orientations des politiques nationales

- ➔ intégrer les décisions gouvernementales
- la stratégie nationale de développement durable
  - les grandes orientations de la politique des transports
  - les grandes orientations de la politique de l'environnement

# Les perspectives à 20 ans

- échanger sur la perception du futur système de transport
- l'évolution de la demande de transport à 20 ans sur le territoire français
  - les hypothèses pour les différents modes de transport dans votre territoire
  - l'évolution des impacts environnementaux
  - les facteurs de changement

# Les objectifs à atteindre

---

- ➔ répondre à la demande de mobilité
- ➔ respecter les objectifs environnementaux, notamment de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre



# Les familles de mesures - 1

- recueillir les réactions sur la pertinence des mesures présentées au débat public :
- la régulation de l'existant
  - le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
  - le développement des infrastructures routières



# Les familles de mesures - 2

- recueillir les réactions sur la pertinence des mesures présentées au débat public :
- le progrès technologique soutenu
  - la maîtrise de la mobilité routière
  - la modification des comportements

# Le lancement du débat public

→ évaluer chaque mesure ou famille de mesures au regard de critères d'appréciation individuels et collectifs en formulant des avis et en exprimant des préférences pour :



éclairer les pouvoirs publics sur l'acceptabilité des orientations possibles